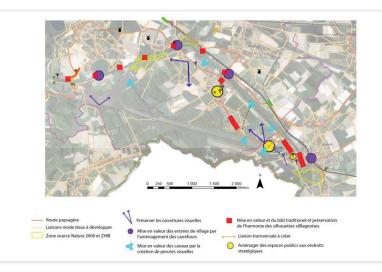


## PARC NATUREL OU L'ASSISE DU POTENTIEL ATTRACTIF DU TERRITOIRE





Neuf sites identitaires sont mis en valeur pour leur reconnaissance et leur appropriation par les habitants, pour consolider les démarches de sauvegarde des typologies paysagères du Parc naturel des Plaines de l'Escaut et pour conforter l'assise du potentiel attractif du territoire...

Non, il ne s'agit pas de points de vue remarquables, ni de patrimoine classé. Il s'agit d'espaces façonnés par l'Homme au fil des besoins de la société, retournés à la nature ou encore sujets à développement. Ces espaces qui représentent simplement l'image rurale du territoire sont analysés et expliqués dans un document très illustré. La cartographie et les photographies présentées permettent de comprendre les réflexions portées qui n'ont d'autres ambitions que de faire émerger la diversité et la richesse des paysages. Mais aussi le désir d'appropriation et de prise en main des habitants, soutenus par des pouvoirs publics conscients de leur potentiel. Ces réflexions doivent également permettre de comprendre les dynamiques qui animent le territoire pour pouvoir les maîtriser et finalement, dans ces espaces, « se sentir chez soi ».

Les sites étudiés sont les suivants : Le Pont Royal et le triangle des canaux à Maubray, les paysages de la Verne, de Brasménil à Roucourt, le Catignier à Harchies, la Mer de sable à Stambruges, les Pépinières de Lesdain, le village d'Aubechies, Petit-Rumes et les Quatre Drèves à Taintignies et Stambruges et les forêts.

## Chiffres Clés

Intitulés	Résultats
Nombre de villages concernés	10
Nombre de communes concernées	6
Nombre de silhouettes villageoises	9
étudiées	

